



Groupe Renouveau Bordeaux

Mairie de Bordeaux
Place Pey Berland
33045 Bordeaux Cedex

Monsieur le Maire de Bordeaux
Monsieur Pierre HURMIC,
Mairie de Bordeaux
Place Pey Berland
33045 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le 3 juillet 2025

Objet : Pour un plan de rénovation énergétique des écoles de la ville de Bordeaux

Monsieur le Maire,

Ces derniers jours, marqués par une canicule précoce, ont été éprouvants pour nombre de nos concitoyens. Je pense aux plus vulnérables, les plus âgés et les plus jeunes. De nombreux enseignants ont aussi témoigné de **températures dépassant les 30°C dans les classes** et déploré qu'à chaque épisode de chaleur, **la situation reste inchangée**.

Dimanche dernier, vous informiez les familles bordelaises de la possibilité de garder leurs enfants à la maison lundi et mardi, pour des raisons de « santé et de sécurité ».

Il ne suffit pas de décréter l'urgence climatique, il faut agir concrètement. La rénovation des écoles doit être une priorité. **Depuis 2022, nous vous appelons à agir, Monsieur le Maire**. Combien de canicules, de journées perdues d'enseignement pour nos enfants faudra-t-il connaître pour engager sérieusement ce chantier ? Vous n'ignorez pas que la rénovation du bâti est un levier prioritaire pour atteindre nos objectifs climatiques.

Nous ne pouvons pas accepter qu'**en 5 ans aucune rénovation n'ait été engagée pour adapter nos écoles** à l'inexorable hausse des températures. Ainsi, je porte à votre attention, Monsieur le Maire, les propositions formant un plan d'ensemble d'adaptation des écoles de la Ville :

1. **Réaliser un audit énergétique** de chacune des écoles de la Ville, de chacune de leurs salles (classes, réfectoire, salle de motricité, bureaux, etc.) pour faire la transparence auprès des Bordelais sur la réalité des conditions actuelles dans nos écoles.
2. **Programmer la rénovation** de nos écoles en commençant par celles qui sont aujourd'hui de véritables passoires énergétiques et pour certaines des bouilloires.
3. Sans attendre la réalisation de ces indispensables investissements, **identifier et mettre en œuvre les solutions techniques et matérielles légères et indispensables** (ombrières, ventilateurs, climatiseur adiabatique, persiennes, etc.).
4. **Se doter d'un plan canicule pour les écoles**, coordonné avec l'Éducation nationale et la Préfecture : capacités, modalités et horaires d'accueil, répartition des effectifs, santé scolaire, information des familles, etc.
5. **Mobiliser les fonds et dispositifs de financement disponibles** et inscrire l'ambition de ce plan au plan pluriannuel d'investissements de la Ville.

**RENOUVEAU
BORDEAUX**

renouveaubordeaux.fr

Partout en France, des communes se sont saisies de cet enjeu : Rennes a annoncé un plan ambitieux de 45 M€, Orléans a expérimenté des nouveaux outils de financement innovants, **plus de 5 000 projets ont été engagés dans 2700 collectivités grâce au programme ÉduRénov de la Banque des Territoires.**

Il n'est pas compréhensible que Bordeaux soit à ce point en retard et n'ait amorcé aucun chantier majeur de rénovation de ses écoles. Si ces investissements ne sont pas nécessairement visibles des Bordelais, ils sont indispensables pour le climat, la santé et le bien-être des enfants et des adultes et bon pour la facture énergétique de la Ville.

Des solutions existent pour initier ce chantier et dès 2025 :

- **Le programme ÉduRénov**, créé en 2023 et porté par la Banque des Territoires avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, associe 50 M€ d'ingénierie et 2 Md€ de prêts bonifiés pour accompagner les projets de rénovation scolaire, avec un objectif minimal de 40 % d'économies d'énergie
- **Le Fonds vert**, créé en 2023 et doté de 1,15 Md€ en 2025, soutient la rénovation des bâtiments publics à condition qu'ils intègrent des exigences renforcées en matière de confort d'été et d'adaptation climatique
- D'autres dispositifs techniques ou financiers comme le **Fonds chaleur de l'ADEME** (800 M€ en 2025) ou les **Certificats d'économies d'énergie** peuvent venir en complément

Je tiens en outre à vous rappeler, Monsieur le Maire, l'existence du **dispositif de tiers-financement**, que j'ai eu l'honneur de faire adopter à l'unanimité à l'Assemblée nationale début 2023. Ce mécanisme permet aux collectivités de lancer des travaux sans mobiliser immédiatement leurs fonds propres, en s'appuyant sur les économies d'énergie réalisées pour étaler le remboursement. Il offre ainsi un levier concret pour planifier et financer des projets ambitieux, sans alourdir à court terme la charge budgétaire communale.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier et de la suite que vous pourrez y donner, me tenant à votre disposition pour échanger sur les bases de ce plan. Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.



Président du Groupe Renouveau Bordeaux